

**NOTE DE PRESENTATION  
DU DOSSIER D'EXPERTISE POUR LE MARCHE DE RENOVATION ET EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR DE LUMINY ET LA  
CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JANVIER 2018**

## **1 PRÉSENTATION DU CONTEXTE**

---

Dans le cadre de son opération Plan Campus sur le site de Luminy, AMU a procédé à la construction, la rénovation et l'extension de plusieurs bâtiments Universitaire.

De plus, les opérations menées dans le cadre des CPER sont venues incrémenter le patrimoine AMU sur le Campus.

A l'appui d'un diagnostic précis des installations en place, il apparait d'une part :

- Que le réseau de chauffage urbain existant arrive, à certain endroit à la saturation du réseau, ce qui limite le potentiel calorifique distribuable,
- Que les installations de la chaufferie deviennent vieillissantes et que la modernisation des équipements doit être envisagée,
- Que l'énergie Gaz utilisée pour alimenter la chaufferie ne permet pas à l'Université de répondre à son engagement environnemental inscrit dans le cadre du SPSI de l'établissement.

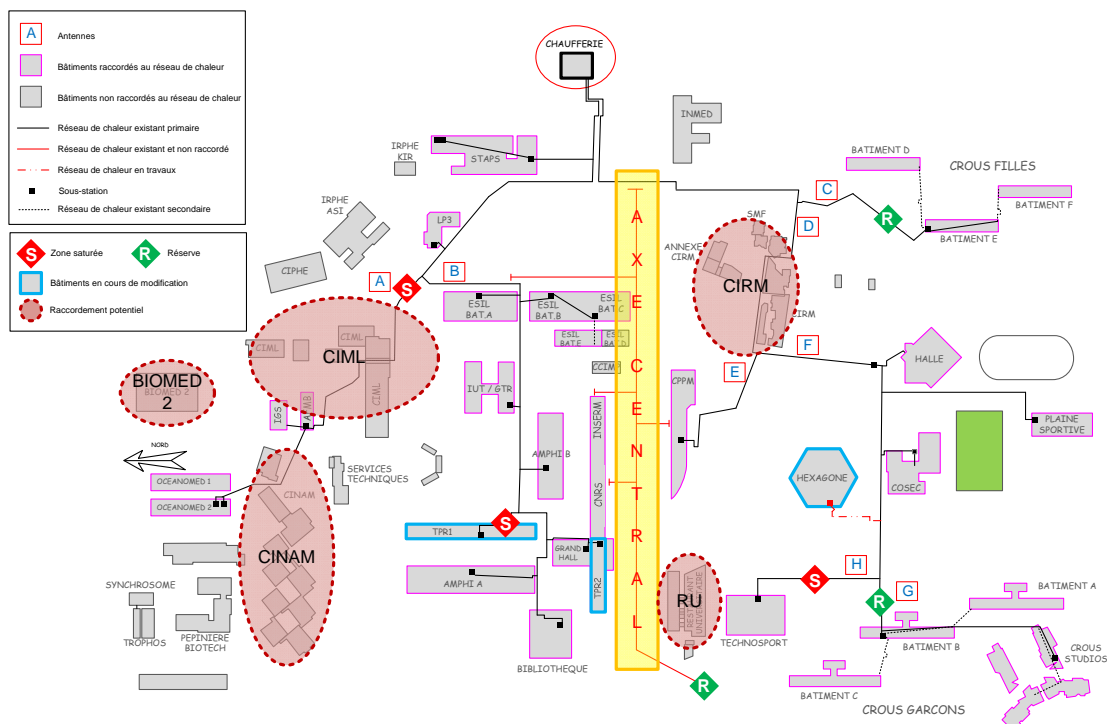
## **2 PRESENTATION DE L'OPERATION**

---

Dans le cadre de l'opération Campus, un diagnostic concernant le réseau de chauffage de Luminy existant avait établi que la création d'une troisième antenne de chauffage permettrait d'équilibrer le réseau et d'anticiper le raccordement des futures constructions. Les subventions ANR 2011 et 2012 ont permis de financer deux opérations d'aménagements extérieurs intégrant notamment la mise en place de canalisation pour la distribution du primaire.

Le projet envisagé a les objectifs suivants :

- Connecter la troisième antenne du réseau de chauffage afin d'optimiser la distribution d'énergie,
- Rénover certains tronçons du réseau de chaleur afin de résoudre les insuffisances actuelles pour permettre le raccordement des bâtiments TPR1 et TPR2 réhabilités dans de bonnes conditions,
- Créer une nouvelle antenne de distribution pour alimenter le bâtiment Océanomed construit lors de l'opération Campus et qui est à ce jour en bout de réseau.
- Développer l'infrastructure du réseau de chaleur afin de pouvoir raccorder et alimenter de nouveaux bâtiments dans le futur et réduire les coûts d'énergie,
- Répondre aux objectifs de développement durable par la création d'une chaufferie bois permettant de fournir plus de 50% de la consommation à partir d'énergies renouvelables.



Nouvelle antenne du réseau de chaleur

Parmi les scénarii envisagés, le scénario retenu dans le cadre de ce dossier d'expertise est le **scénario 2 de l'étude: « Projection à très court terme - Connexion au réseau central avec chaufferie bois – Extension du réseau vers le CINAM »**.

Ce scénario comprend :

- Le développement du réseau en trois axes (Nord, Sud, Centre),
- Le raccordement du CPPM au réseau Centre,
- La mise en place d'une chaufferie bois,
- L'extension du réseau Nord vers le CINAM,
- Le dé-raccordement d'Océanoméd 1 et 2 afin de le raccorder à l'extension.

Le choix de ce scénario permet de répondre aux problématiques soulevées précédemment, de la manière suivante :

- La réorganisation de la distribution en trois axes permet de soulager les zones saturées et le raccordement potentiellement de nouveaux bâtiments (comme le CIRM, le restaurant universitaire, l'INMED, le CINAM, le CIML ou encore BIOMED),
- La mise en place d'une production d'énergie renouvelable afin de répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, tout en s'assurant une certaine indépendance énergétique vis-à-vis du gaz et une baisse potentielle des tarifs pour les années à venir

### 3 MONTAGE OPERATIONNEL

---

#### 3.1 LE FINANCEMENT

---

L'ensemble du financement de ces travaux est porté par l'Opération Plan campus. Cette opération a été sanctuarisée dans les crédits de la dotation Plan Campus et intégrée dans le processus de validation du contrat de partenariat « Campus Luminy 2017 ».

Les trois ministères de tutelle ont validé ce dossier de soutenabilité budgétaire entre le 13 et 17 avril 2016.

Le montant global de cette opération est de **5 075 000 k€TDC**.

Le nouveau dossier d'expertise est conforme au montant prévisionnel annoncé et après sa validation, l'opération sera portée en maîtrise d'ouvrage par la DEPIL.

#### 3.2 LE MONTAGE OPERATIONNEL

---

Au travers du dossier d'expertise, plusieurs montages d'opérations ont été étudiés. Il apparaît que le marché public global de performance (MPGP) avec un montage en Conception Réalisation et Exploitation Maintenance (CREM) est le mieux approprié à notre objet.

Le service porteur aura recours à la procédure concurrentielle avec négociation qui paraît plus opportune car c'est la procédure qui permet d'avoir une offre initiale engageante et de négocier avec les candidats.

#### 3.3 LE CALENDRIER PREVISIONNEL GENERAL

---

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Dépôt du dossier d'expertise	01/02/2018
Instruction (4 mois) et validation du dossier	31/05/2018
Lancement de la procédure concurrentielle avec négociation	01/06/2018
Notification du Marché Global de Performances (Conception Réalisation Exploitation Maintenance)	30/04/2019
Dépôt du permis de construire	01/05/2019
Fin des études de conception (PRO)	31/08/2019
Notification des marchés de travaux	Sans objet
Lancement des travaux	01/10/2019
Fin des travaux – livraison	30/07/2020
Mise en service	01/10/2020